

Réexpéditions

Christopher HITCHEN

" PIÈCE DU MOIS " DU 1^{er} AOUT 2020

Lettres réexpédiées avec un complément d'affranchissement



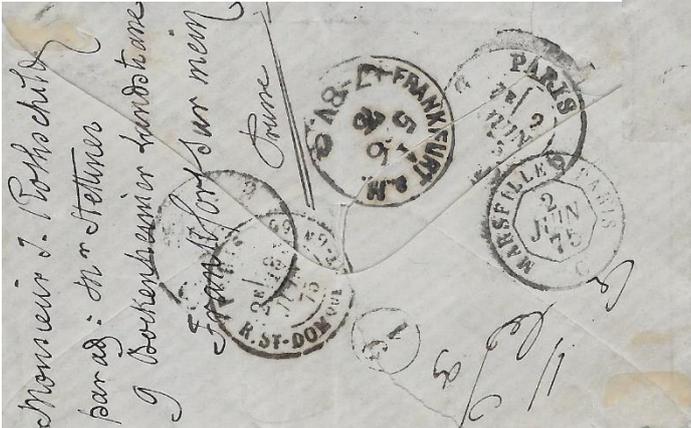
29 décembre 1874. Lettre de Dijon à Paris réexpédiée à Vérone Italie : complément d'affranchissement de 15 centimes pour faire les 40 c pour l'Italie.

Envoi posté au bureau de poste 9 rue Montaigne.



26 décembre 1874. Lettre de Bruz à Paris réexpédiée à Venise, Italie. Même explication que précédemment.

1er juin 1875. Lettre recommandée de Toulon pour la maison Rothschild à Paris : 25 c de taxe territoriale + 50 c de droit fixe. Pour Francfort en Allemagne le tarif étranger est de 40 c. Un timbre de 15 c a été ajouté à Paris et annulé avec une étoile rouge.



Une fausse réexpédition suivie d'une vraie réexpédition

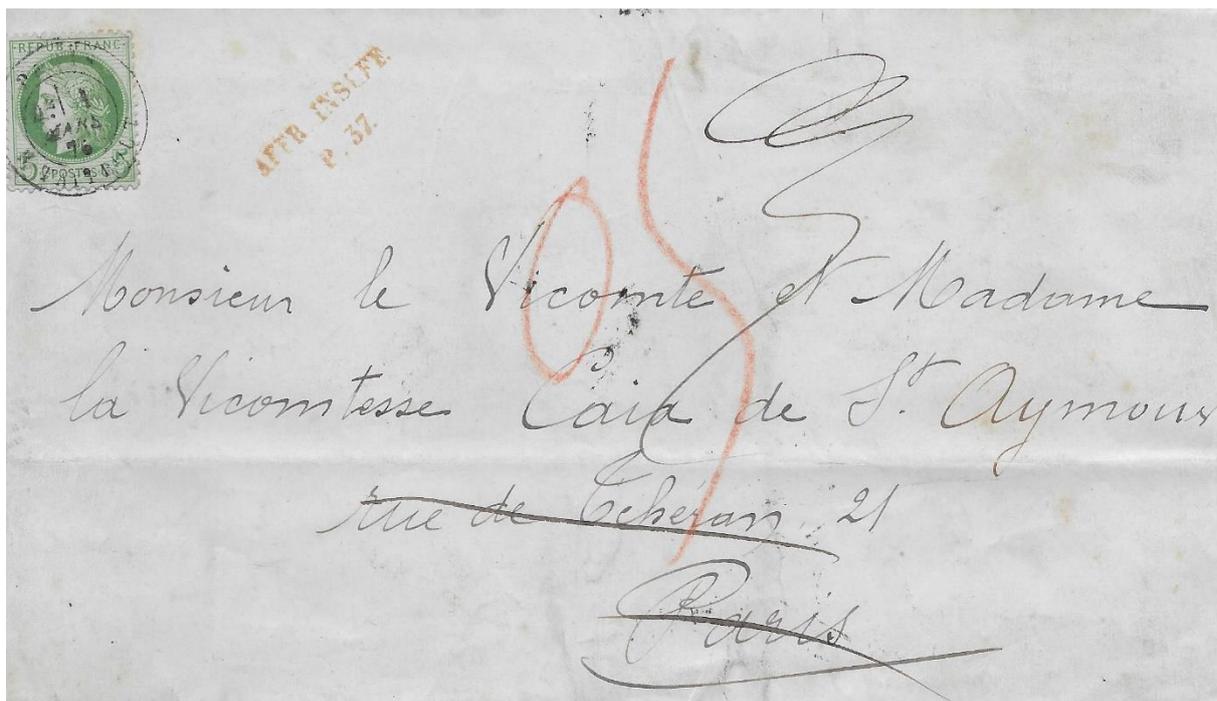


28 mars 1861. Lettre simple de moins de 15 g de Paris pour Paris, affranchie à 10 centimes (tarif de 1853).

Remise à la boîte pour Lamotte-Beuvron avec un nouvel affranchissement à 40 centimes pour le tarif territorial au 2^e échelon de plus de 7,5 g (tarif de 1854). Trouvé à la boîte en rouge, premier affranchissement et timbre à date barrés en croix à la plume, un nouveau timbre à date de départ. À l'arrivée à Lamotte-Beuvron la lettre a été réexpédiée à Paris. Cette fois c'est une vraie réexpédition.

Cette lettre est décrite dans Les Réexpéditions de Michèle Chauvet.

Avis réexpédié et taxé

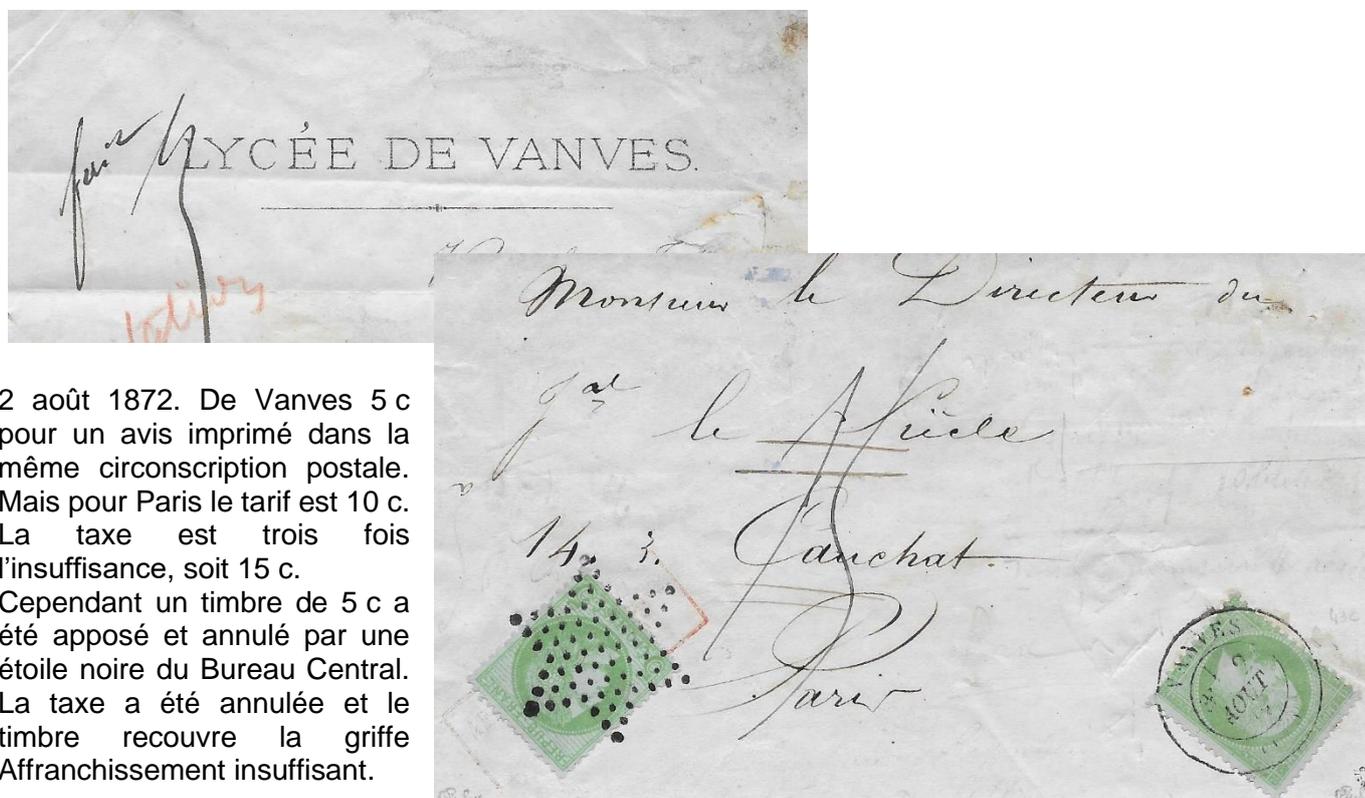


1er mars 1876, avis de décès de Paris pour Paris, affranchi à 5 c. Réexpédition pour Senlis : 5 c sont dus.

Complément de taxe limité au montant de l'insuffisance, sans pénalité, conformément à la circulaire n° 42 de février 1857.

Il a été remis au bureau 37, boulevard Malesherbes pour sa nouvelle destination.

Qui a apposé le deuxième timbre et qui l'a payé ?



2 août 1872. De Vanves 5 c pour un avis imprimé dans la même circonscription postale. Mais pour Paris le tarif est 10 c. La taxe est trois fois l'insuffisance, soit 15 c.

Cependant un timbre de 5 c a été apposé et annulé par une étoile noire du Bureau Central. La taxe a été annulée et le timbre recouvre la griffe Affranchissement insuffisant.